

**Ville de
Pointe-Claire
INFO NÉGO N° 12
3 mai 2011**

À tous les Cols blancs de Pointe-Claire

Convention collective

Un consensus est atteint !

Bonne nouvelle !

Après 42 mois de négociation et quelque 60 rencontres de négociation ou de conciliation, l'Équipe syndicale du SFMM (SCFP) est heureuse de vous annoncer qu'hier en fin de soirée, le comité de négociation syndical trouvait un terrain d'entente avec la partie patronale et convenait d'un consensus quant aux termes de la nouvelle convention collective de travail.

Nos objectifs sont atteints

Dans notre dernier *Fonctionnaire Express* (voir l'*Info négo* n° 11), nous vous informions que les négociations en vue du renouvellement de la convention collective progressaient, et ce, malgré la lenteur du processus. Depuis cette date, cinq (5) séances de négociation ont eu lieu et ont permis aux parties en présence de s'entendre sur les derniers points en suspens.

Le comité de négociation syndical, formé de Mario Sabourin, vice-président, Ginette Schinck et Michel Bélanger, délégués syndicaux, Stéphane Breault ainsi que de Bruno Tremblay, conseiller syndical au SCFP, est satisfait du résultat de cette négociation. Sans donner de détails à ce stade puisqu'il reste des vérifications à effectuer, notamment en regard des textes finaux, le comité estime que ce règlement rencontre la grande majorité des objectifs contenus au projet de convention collective adopté par les membres cols blancs de la ville de Pointe-Claire.

Les membres appelés à se prononcer

Vous serez évidemment appelés à vous prononcer sur les termes de ce règlement lors d'une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra d'ici la fin du mois de mai et au cours de laquelle tous les détails vous seront exposés par vos représentants syndicaux. D'ici là, surveillez les affichages et les avis de convocation et soyez nombreux à venir vous prononcer sur vos conditions de travail à cette assemblée générale.

